

## TABLE DES MATIÈRES



<b>MOT DE LA COORDONNATRICE</b> .....	2
<b>LE PROGRAMME IPS</b> .....	
• Objectifs.....	3
• Territoire desservi.....	3
• Rôles du conseiller en emploi .....	3
<b>LES PRINCIPES DU PROGRAMME IPS</b> .....	
• Le critère d'exclusion 0 .....	4
• Le soutien en emploi complète le traitement.....	4
• L'objectif est l'emploi compétitif .....	4
• La recherche d'emploi est rapide .....	4
• Un soutien continu dans le temps .....	4
• Les préférences de la personne sont prises en compte .....	5
• Le principe de décision partagée .....	5
• Le développement systématique de l'emploi.....	5
<b>NOS ACTIONS 2017-2018</b> .....	
• Consolider notre stratégie de réseautage avec les employeurs .....	6
• Augmenter la contribution et la visibilité du conseiller IPS dans les équipes SIM-SIV du CIUSSS ..	6
• Promouvoir le travail compétitif .....	6
<b>BILAN STATISTIQUE DES EMPLOIS</b> .....	
• Bilan statistique des emplois obtenus .....	7
• Répartition des domaines d'emploi .....	7
<b>PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE 2017-2018</b> .....	
• Sexe des participants .....	8
• Groupe d'âge .....	8
• Scolarité .....	8
<b>BILAN STATISTIQUE DES SERVICES IPS</b> .....	9
• MRC Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy.....	10
• MRC Lac-St-Jean-Est et Ville de Saguenay, secteur Chicoutimi .....	11
• Ville de Saguenay, secteurs Jonquière et La Baie .....	12
<b>ORIENTATIONS 2018-2019</b> .....	13

## MOT DE LA COORDONNATRICE

---

En mon nom personnel et celui des conseillers en emploi IPS, c'est avec fierté que ce rapport d'activités 2017-2018 vous est présenté. Une année où chacun a mis la main à la pâte afin d'offrir des services de qualité, adaptés à la réalité de chaque individu et avec une approche qui fait sens aux yeux de ceux-ci.

En effet, les commentaires recueillis auprès des personnes quant à l'aspect positif que leur apporte une participation au programme IPS sont plus qu'encourageants : respect et liberté dans les décisions, souplesse du programme, accompagnement adapté et soutenu. Voilà l'essence même du programme IPS.

Dans ce présent rapport d'activités, vous serez en mesure de constater l'augmentation des personnes accueillies au programme ainsi que tout le travail qui a été réalisé par les conseillers en emploi IPS au cours de l'année 2017-2018.

Mais tout d'abord, prenez le temps d'en apprendre davantage sur le programme IPS et sa philosophie d'intervention.

Bonne lecture !

Manon Belley  
Coordonnatrice régionale Programme IPS



## LE PROGRAMME INDIVIDUALISÉ DE PLACEMENT ET DE SOUTIEN À L'EMPLOI *IPS*



Implanté en 2000-2001 par l'Institut Universitaire en santé mentale Douglas, IPS est un programme qui offre aux personnes vivant une problématique de santé mentale un suivi intensif individualisé à la recherche, au soutien et au maintien en emploi sur le marché régulier du travail. Le programme IPS est considéré comme faisant partie des meilleures pratiques en santé mentale.

Caractérisée par une approche visant le rétablissement, la croyance du modèle IPS est que chaque personne est capable de travailler de façon compétitive dans la communauté si elle trouve le bon environnement de travail et le bon emploi.

Toutes les expériences vécues par les participants sont considérées comme faisant partie des apprentissages positifs dans le processus de rétablissement de ces derniers. Par le fait même, le programme IPS s'appuie sur l'idée que les symptômes n'empêchent pas une intégration au travail réussie.



### Territoire desservi

C'est sous l'initiative de l'Association des ressources alternatives et communautaires en santé mentale de la région 02 (ARACSM-02) que le programme IPS a été implanté en 2009. Les conseillers en emploi offrent ainsi des services en employabilité dans les 4 organismes communautaires en santé mentale mandatés à ce volet, soit le Centre de rétablissement le Renfort d'Alma, l'Association canadienne pour la santé mentale de Saguenay, le Centre le Bouscueil de Roberval et le Centre de Santé Mentale l'ArrimAge de Dolbeau-Mistassini. Tout le territoire du Saguenay—Lac-St-Jean est ainsi desservi par le programme IPS.



### Rôles du conseiller en emploi

Les rôles du conseiller en emploi IPS sont, entre autres, de rencontrer les employeurs et rechercher activement des emplois dans la communauté, faire de l'entraînement en milieu de travail, accompagner les personnes dans diverses démarches en lien avec l'emploi (Services Québec, Service Canada, autres), aider à la rédaction de curriculum vitae, préparer les personnes aux entrevues d'embauche, etc.



## PRINCIPES DE BASE DU PROGRAMME IPS



### LE CRITÈRE D'EXCLUSION 0

Toutes les personnes intéressées par le travail peuvent participer au programme IPS sans distinction de leur diagnostic psychiatrique, de leurs symptômes, de leur histoire professionnelle ou autres, y compris l'abus de substances, les troubles de comportement ou le fait d'avoir un casier judiciaire.



### LE SOUTIEN EN EMPLOI COMPLÈTE LE TRAITEMENT

Le travail fait partie du plan de rétablissement de la personne. Le conseiller en emploi participe aux réunions des équipes de santé mentale SIM-SIV-FACT du CIUSSS, afin de bien coordonner le projet de travail de la personne.



### L'OBJECTIF EST L'EMPLOI COMPÉTITIF

L'emploi recherché fait partie du marché régulier du travail, est ouvert à tous et rémunéré au salaire minimum ou plus. L'emploi peut être à temps partiel ou à temps plein, selon le choix de la personne. Les participants peuvent aussi être accompagnés dans leur projet pour devenir travailleur autonome.



### LA RECHERCHE D'EMPLOI EST RAPIDE

La recherche débute dès que la personne exprime son intérêt pour le travail afin de tirer profit de sa motivation actuelle. Le conseiller en emploi effectue un travail dans la communauté.



### UN SOUTIEN CONTINU DANS LE TEMPS

Le soutien est assuré aussi longtemps que la personne le désire et l'intensité de service peut varier selon ses besoins; l'objectif principal demeurant l'autonomie.

## PRINCIPES DE BASE DU PROGRAMME IPS



### LES PRÉFÉRENCES DE LA PERSONNE SONT PRISES EN COMPTE

La préférence de la personne joue un rôle essentiel pour déterminer le type de travail, la nature du soutien et la décision de révéler ou non la problématique à l'employeur. L'emploi recherché doit refléter les rêves de la personne.



### LE PRINCIPE DE DÉCISION PARTAGÉE

Le conseiller en emploi explique à la personne les particularités de l'aide sociale, les retombées de l'emploi sur les prestations ainsi que sur les autres avantages pour la guider, l'aider à comprendre et à prendre les bonnes décisions face à son projet de travail.



### LE DÉVELOPPEMENT SYSTÉMATIQUE DE L'EMPLOI

Le conseiller en emploi développe un réseau d'employeurs basé sur les intérêts des personnes qu'il accompagne sans toutefois en constituer une banque. Il entretient des relations avec les employeurs locaux et les rencontre de façon régulière.

## NOS ACTIONS EN 2017-2018



### **Consolider notre stratégie de réseautage avec les employeurs**

1. Augmentation du nombre de démarchages et travail accentué sur l'approche auprès des employeurs;
2. Informations transmises lors du tournoi de golf annuel de la Fondation Équilibre;
3. Envoi de deux fiches de sensibilisation à un groupe d'employeurs;
4. Démarches afin de créer une capsule vidéo;
5. Rédaction d'un article sur le programme IPS par le journal *Informe Affaires*;
6. Création d'une page Facebook IPS sur chaque territoire desservi par le programme.



### **Augmenter la contribution et la visibilité du conseiller en emploi IPS dans les équipes de santé mentale du CIUSSS**

1. Présentation du nouveau protocole d'entente dans les équipes SIM-SIV;
2. Participation au processus de changement du modèle SIM-SIV en FACT;
3. Création d'un ordre du jour traitant d'employabilité pour les rencontres avec les équipes.



### **Promouvoir le travail compétitif dans chacun des organismes mandataires du programme IPS et auprès des divers partenaires**

1. Envoi de trois fiches de sensibilisation à divers partenaires ciblés;
2. Distribution de deux bulletins IPS;
3. Ateliers présentés sur différents thèmes à la clientèle de divers organismes.

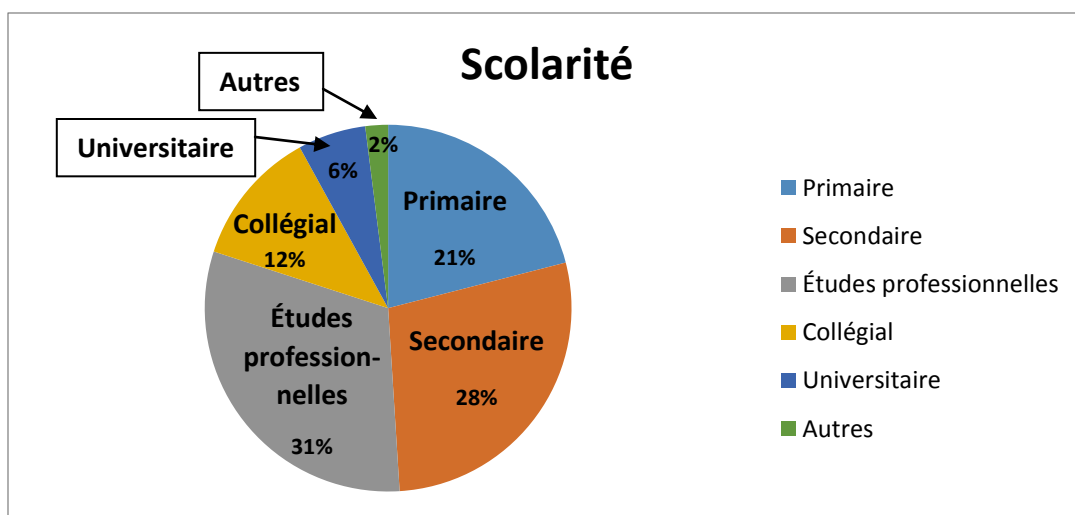
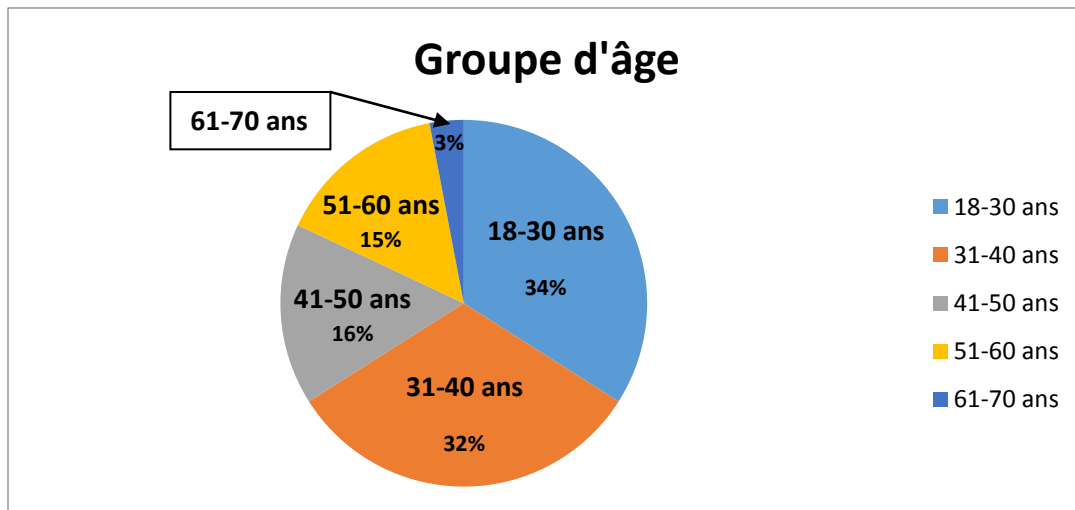
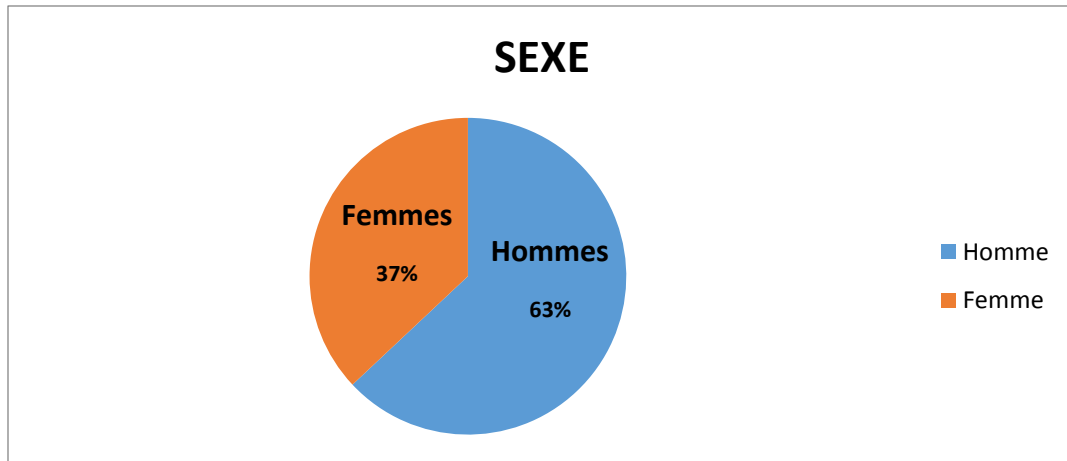


## BILAN STATISTIQUE DES EMPLOIS OBTENUS

Catégories	Pourcentage
Personnes ayant obtenu un emploi	50%
Emplois à temps complet	70%
Emplois à temps partiel	28%
Emplois occasionnels	2%
Moyenne des heures travaillées	31 hrs/semaine
En emploi depuis moins d'un an	53%
En emploi entre un et trois ans	14%
En emploi entre trois et cinq ans	6%
En emploi depuis plus de cinq ans	15%
Information non connue car dossiers fermés à IPS	12%

Répartition des domaines d'emploi	Pourcentage
Restauration/alimentation (plonge, serveur, aide-cuisinier,...)	13%
Conciergerie/entretien ménager	7%
Commis (épicerie, dépanneur, quincaillerie,...)	8%
Transport (livraison, déménagement, camionneur,...)	8%
Informatique (réparateur, dessinateur,...)	4%
Santé et services sociaux (éducateur à l'enfance, préposé aux bénéficiaires,...)	15%
Maintenance (opérateur d'usine, entretien de terrain, journalier, manœuvre,...)	11%
Soutien administratif (secrétaire, agent à la communication,...)	9%
Foresterie et agriculture (planteur, paysagiste,...)	7%
Vente et service à la clientèle (caissier, vendeur, réceptionniste, conseiller en mode,...)	16%
Construction(menuiserie, plomberie,...)	2%

## PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE 2017-2018





## BILAN STATISTIQUE DES SERVICES IPS

227 accueils

Augmentation de  
15%

3526 suivis en emploi

Augmentation de 19%

231 démarchages auprès des  
employeurs

Augmentation de 74 %

Ateliers de groupe

11 ateliers

94 présences

Références reçues

24 SIM

34SIV

24Autres CIUSSS

3Transfert de territoire

2Services Québec

22Organisme communautaire

2 Commission scolaire

1 Psychiatre

19 Auto référence

8 Pair aidant

19 Toute autre référence

519 collaborations avec le  
CIUSSS

327 participations aux  
rencontres SIM-SIV-FACT

## MRC MARIA-CHAPDELAINE



<b>Personnes accueillies</b>	<b>49</b>
Participants	26H, 18F
Employeur	5
Membre de l'entourage	0
<b>Présences</b>	<b>209</b>
<b>Suivis en emploi</b>	<b>509</b>
<b>Ateliers de groupe</b>	<b>2</b>
Présences	25
<b>Démarchage d'employeur</b>	<b>21</b>
<b>Collaboration avec le CIUSSS</b>	<b>63</b>
<b>Participation réunions CIUSSS</b>	<b>107</b>
<b>Références reçues</b>	<b>19</b>
SIM	1
SIV	1
Autres CIUSSS	2
Services Québec	1
Organisme communautaire	9
Commission scolaire	1
Auto référence	4

## MRC DOMAINE-DU-ROY



<b>Personnes accueillies</b>	<b>22</b>
Participants	15H, 6F
Employeur	1
Membre de l'entourage	0
<b>Présences</b>	<b>100</b>
<b>Suivis en emploi</b>	<b>439</b>
<b>Ateliers de groupe</b>	<b>0</b>
Présences	0
<b>Démarchage d'employeur</b>	<b>18</b>
<b>Collaboration avec le CIUSSS</b>	<b>69</b>
<b>Participation réunions CIUSSS</b>	<b>65</b>
<b>Références reçues</b>	<b>23</b>
SIM	2
SIV	6
Transfert de territoire	2
Services Québec	1
Organisme communautaire	1
Autres	11

**MRC LAC-ST-JEAN-EST**

<b>Personnes accueillies</b>	<b>63</b>	
Participants	39H, 15F	
Employeur	9	
Membre de l'entourage	0	
<b>Présences</b>	<b>376</b>	
<b>Suivis en emploi</b>	<b>884</b>	
<b>Ateliers de groupe</b>	<b>4</b>	
Présences	30	
<b>Démarchage d'employeur</b>	<b>64</b>	
<b>Collaboration avec le CIUSSS</b>	<b>145</b>	
<b>Participation réunions CIUSSS</b>	<b>57</b>	
<b>Références reçues</b>	<b>47</b>	
SIM	8	
SIV	6	
Autres CIUSSS	10	
Organisme communautaire	6	
Commission scolaire	1	
Auto référence		6
Pair aidant	8	
Autres	2	

**VILLE DE SAGUENAY, SECTEUR CHICOUTIMI**

<b>Personnes accueillies</b>	<b>53</b>	
Participants	27H, 6F	
Employeur	3	
Membre de l'entourage	3	
<b>Présences</b>	<b>235</b>	
<b>Suivis en emploi</b>	<b>909</b>	
<b>Ateliers de groupe</b>	<b>2</b>	
Présences	11	
<b>Démarchage d'employeur</b>	<b>53</b>	
<b>Collaboration avec le CIUSSS</b>	<b>127</b>	
<b>Participation réunions CIUSSS</b>	<b>49</b>	
<b>Références reçues</b>	<b>39</b>	
SIM	7	
SIV	15	
Autres CIUSSS	7	
Transfert territoire	1	
Organisme communautaire	2	
Psychiatre	1	
Auto référence		1
Autres		5

## VILLE DE SAGUENAY, SECTEUR JONQUIÈRE



<b>Personnes accueillies</b>	<b>29</b>
Participants	17H, 8F
Employeur	1
Membre de l'entourage	3
<b>Présences</b>	<b>151</b>
<b>Suivis en emploi</b>	<b>568</b>
Ateliers de groupe	2
Présences	22
<b>Démarchage d'employeur</b>	<b>39</b>
Collaboration avec le CIUSSS	66
Participation réunions CIUSSS	41
Références reçues	22
SIM	5
SIV	5
Organisme communautaire	4
Auto référence	8

## VILLE DE SAGUENAY, SECTEUR LA BAIE



<b>Personnes accueillies</b>	<b>11</b>
Participants	3H, 8F
Employeur	0
Membre de l'entourage	0
<b>Présences</b>	<b>56</b>
<b>Suivis en emploi</b>	<b>217</b>
Ateliers de groupe	1
Présences	6
<b>Démarchage d'employeur</b>	<b>36</b>
Collaboration avec le CIUSSS	49
Participation réunions CIUSSS	8
Références reçues	8
SIM	1
SIV	1
Autres CIUSSS	5
Autres	1



## ORIENTATIONS 2018-2019

---

À la lumière des résultats obtenus au cours de l'année 2017-2018, nous sommes à même de constater l'augmentation des services offerts aux personnes investies dans une démarche de retour en emploi sur le marché régulier du travail. Afin de poursuivre notre travail et ainsi maintenir une qualité de service aux personnes que nous soutenons, voici les orientations sur lesquelles les conseillers en emploi IPS travailleront au cours de l'année 2018-2019 :

1. Mettre à contribution les nouvelles technologies afin de moderniser notre pratique;
2. Mettre l'accent sur l'utilisation des nouvelles technologies auprès des personnes participant au programme IPS;
3. Favoriser l'auto-formation entre conseillers en emploi IPS lors des réunions régionales.